Après la scolarité obligatoire

FORMATIONS DU SECONDAIRE II ET FORMATIONS TERTIAIRES

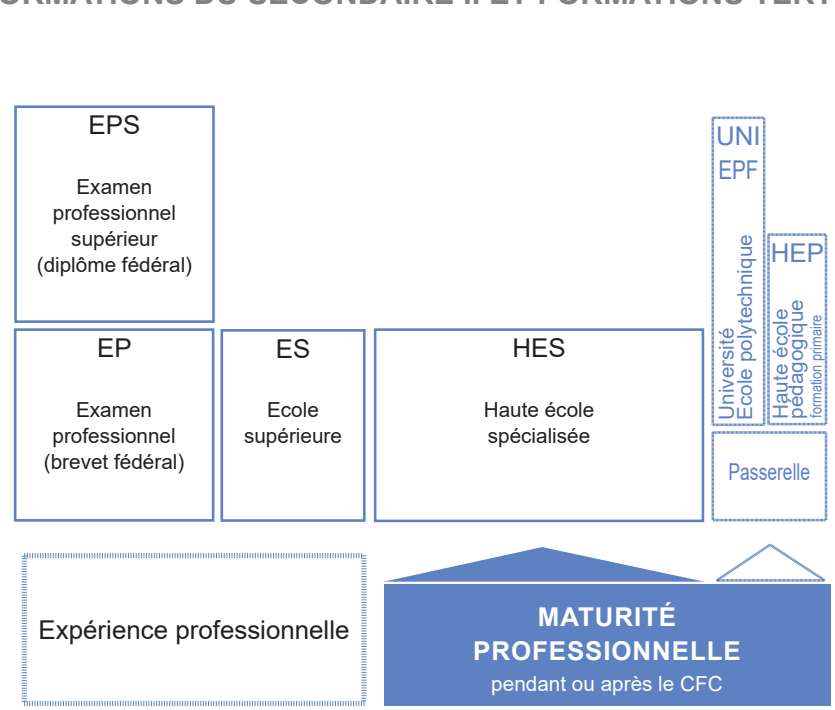

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC), en 3 ou 4 ans, dans une entreprise (dual) ou pour certaines professions, dans une école des métiers (art, chimie, commerce, technique, etc.).

Le CFC permet d'apprendre un métier, d'intégrer le monde professionnel, de faire des formations professionnelles supérieures ou de compléter sa formation par une maturité professionnelle dans le but d'intégrer une haute école spécialisée HES.
Pour commencer un apprentissage dual, il faut trouver une place auprès d'une entreprise formatrice, et parfois réussir des tests d'aptitudes. L'admission en maturité professionnelle exige des notes particulières (voir ci-dessous).

Pour les élèves qui n'ont pas les compétences scolaires requises pour entreprendre un CFC, il existe une filière adaptée qui permet d'obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), en 2 ans.

APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE OU EN ÉCOLE DES MÉTIERS

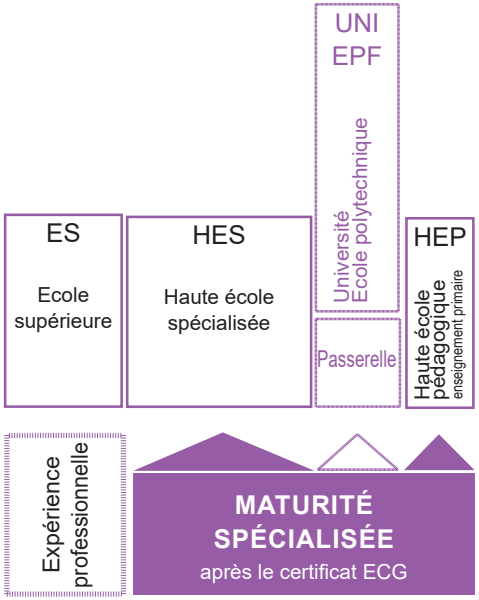

CERTIFICAT DE CULTURE GÉNÉRALE en 3 ans, puis maturité spécialisée en 1 an.

L'ECG prépare les élèves à des études tertiaires (ES, HES et HEP) dans les domaines de la santé, du social, des arts ou de la pédagogie, moyennant pour la majorité de ces écoles la réussite de la maturité spécialisée. Pour certaines filières, l'admission est limitée par une procédure de sélection.

ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ECG

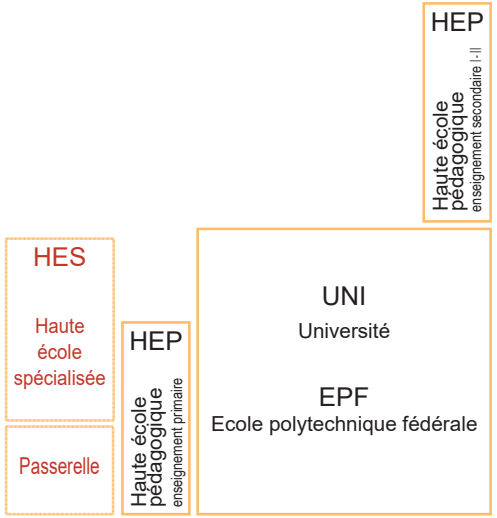

MATURITÉ GYMNASIALE en 5 ans.

Le lycée-collège assure l'acquisition de connaissances fondamentales et développe les capacités de jugement des élèves qui souhaitent poursuivre des études tertiaires (UNI/EPF) ou une formation pédagogique (HEP).

Moyennant une année de pratique professionnelle dans le domaine choisi, la poursuite d'une formation en haute école spécialisée (HES) est aussi possible.

LYCÉE-COLLÈGE

CONDITIONS D'ADMISSION AUX FILIÈRES DE MATURITÉS DU SECONDAIRE II GÉNÉRAL OU PROFESSIONNEL

APPRENTISSAGE PUIS MATURITÉ PROFESSIONNELLE POST CFC

L'admission en apprentissage est possible pour tous les élèves dès 15 ans révolus. Des conditions particulières existent dans certains domaines.

Pour la maturité professionnelle, il faut :

CFC obtenu et

soit remplir les conditions de fin de 11CO (cf colonne à droite, lignes 1 et 2)

soit réussir un examen d'admission fixé par le Département portant au minimum sur les branches français, mathématiques, allemand; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission

soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations

Des conditions particulères régissent l'admission dans l'orientation «Economie et services», type économie - détails sur www.epcasion.ch.

MATURITÉ PROFESSIONNELLE INTEGREE

pendant le CFC en apprentissage dual ou en école des métiers (commerce, EPCA, EPTM, EDHEA)

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
2 niveaux I ≥ 4.0
1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
1 niveau I ≥ 4.0
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE AVEC MATURITÉ SPÉCIALISÉE

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
dont 1 niveau I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

LYCÉE - COLLÈGE MATURITÉ GYMNASIALE

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.5
et 1 niveau I ≥ 4.0
moyenne générale ≥ 4.5

Avoir obtenu le diplôme du CO (= moyenne générale ≥ 4.0 et trois disciplines à niveaux ≥ 4.0)
et répondre aux exigences ci-dessus

APRÈS LA 11CO

APRÈS LA 10CO

*L'Ecole préprofessionnelle EPP (p.17) permet également d'accéder aux maturités professionnelles et aux écoles de culture générale (maturité spécialisée) **si le certificat EPP est réussi** avec une moyenne finale de 4.8 dans le premier groupe et une moyenne générale de 4.5.*

Conditions Sport Arts Formation:** voir les directives sur **www.vs.ch/web/se/sport-arts-formation